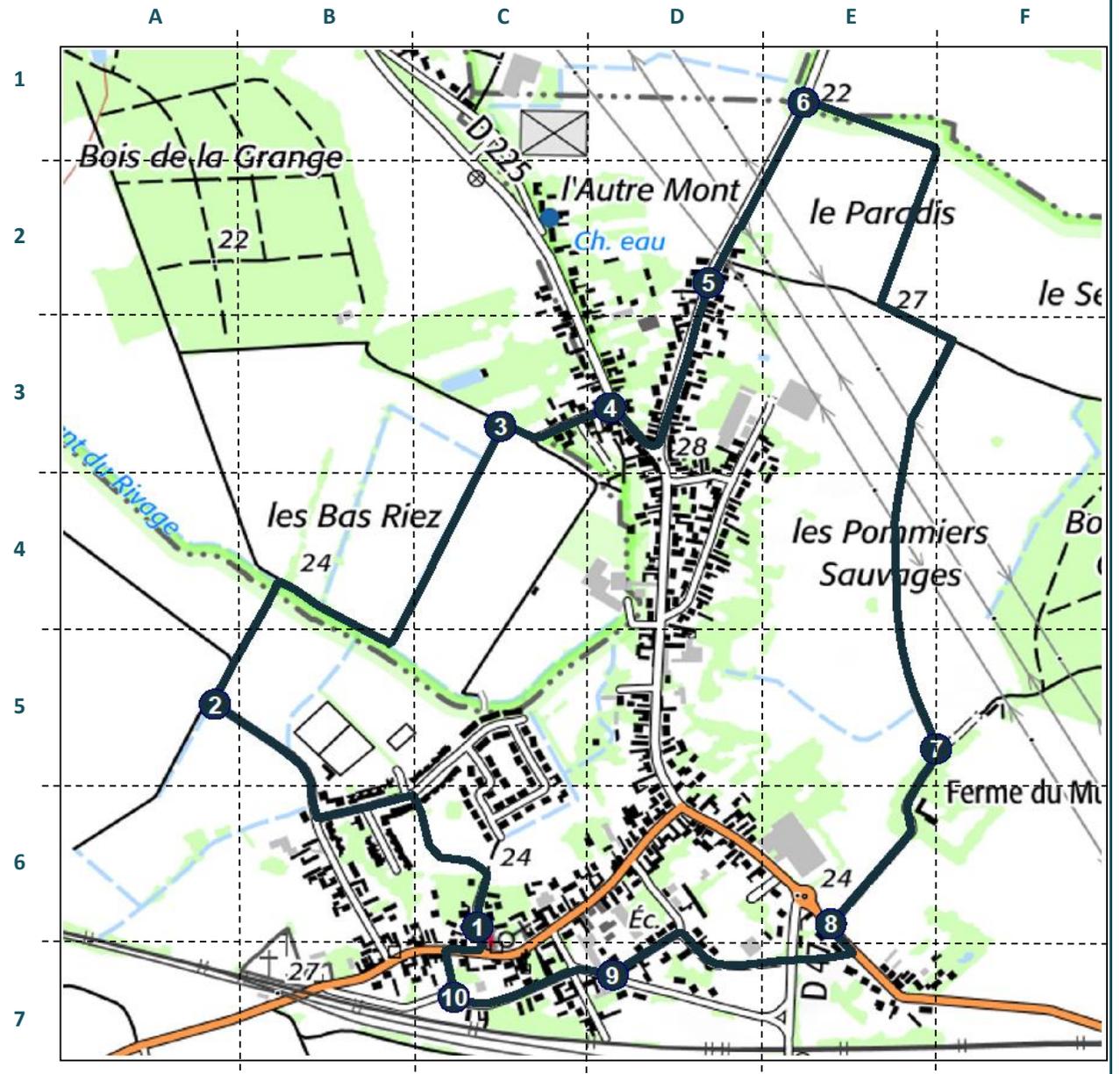


# Sentier de la Motte

(4 Km 800 - 1 h 30)

Départ : Mairie BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES

1. Quittez le parking en empruntant une jolie ruelle pavée. Prenez à gauche, passez devant l'ancienne Motte féodale, et virez de nouveau à gauche dans le lotissement rue Braessens. Au stop tournez à droite rue Barbusse. Passez devant le stade de football.
2. Ensuite tournez deux fois à droite puis à gauche. Vous voici dans la plaine agricole de la basse vallée de la Scarpe.
3. Quittez le chemin enherbé par la droite, et de suite poursuivez à gauche rue Suzanne Lannoy. Remontez entre les maisons.
4. Au stop, bifurquez à droite, puis dirigez vous à gauche par la D 47 en direction de la commune de Rieulay.
5. Cheminez le long du chemin aménagé le long des pâtures, à droite du fossé.
6. Prenez le chemin des Galibots sur votre droite. Quittez le Chemin des Galibots en empruntant le chemin rural enherbé sur votre droite.
7. Longez la ferme du Muid, puis prenez le passage pavé, qui vous mènera à la D 13.
8. Au stop, prenez à gauche sur 50 m et montez à droite le petit chemin entre pré et maison. Traversez et poursuivez en face, par le chemin Léo Ferré en schiste rouge, passez devant l'oratoire St-Roch.
9. A la ferme (stop), allez à droite et à l'intersection suivante continuez par la rue en sens unique, rue du Tordoir.
10. Par un dernier crochet à droite<br />suivez la ruelle puis au bout à droite. Tournez à gauche devant la mairie pour rejoindre votre point de départ.





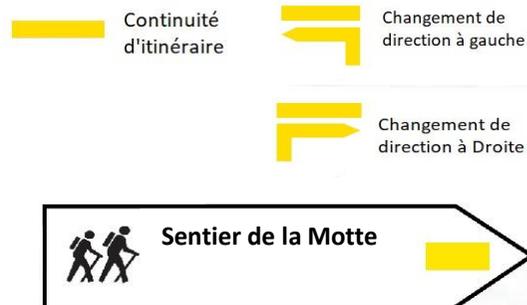
## Sentier de la Motte

(4 Km 800 - 1 h 30)

Départ : Mairie BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES

### *Suivez le guide!*

*Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.*



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

### **Avis du Randonneur :**

*Promenade très facile, ce circuit vous fera découvrir les différentes facettes du village et les paysages de la plaine de la Scarpe.*

*Balisage jaune.*